



Sion, le 21 avril 2022

UN AFFRONT POUR LES FAMILLES

Le PLR et ses alliés ont réussi péniblement à recueillir les signatures nécessaires pour obtenir le vote du peuple sur une augmentation des allocations familiales qui a pourtant déjà fait l'objet d'un compromis au Grand Conseil.

Avec sa posture d'opposant, le PLR se positionne en défenseur de l'économie qui lutte contre de nouvelles charges, alors même que les représentants de l'économie ont renoncé à ce référendum, car ils arriveront à vivre avec cette augmentation des allocations familiales.

Les familles valaisannes apprécieront le point de vue des défenseurs du référendum jugeant que l'augmentation des allocations familiales est ni nécessaires ni responsables financièrement, alors que le coût pour les entreprises est de 0.12%.

Le critère pour recevoir une allocation, c'est les enfants : 80% d'entre eux vivent dans des familles à petits et moyens revenus, alors arrêtons de parler d'arrosoir.

Même avec de bons revenus, certaines familles ont de la peine à boucler leur fin de mois et ce n'est pas qu'elles exagèrent dans les dépenses, mais bien que la vie est chère et le coût des enfants toujours plus élevé.

Pour toutes les familles, d'avoir plus d'allocations familiales constituera un bon coup de pouce, raison pour laquelle il n'y a pas que les familles défavorisées qui ont besoin d'aide financière.

Aussi, nous engagerons avec détermination pour défendre le oui à l'augmentation des allocations familiales décidées par le grand conseil.

Renseignements complémentaires

Carole Furrer, Présidente du SCIV Bernard Tissières, Coordinateur du SCIV **6** 079/524.66.74

2 079/416.22.58